

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 juin 2016

Etaient présents sous la présidence de Jean-Claude BILLOT, tous les conseillers :

Yasmine BETHOUART, Christian CLAIRE, Annie EVRARD, Bérénice JOLIBOIS, Marius GOURGUECHON, Jean MARTIN, Nicolas TREILHOU, Jean-Marie VAILLANT.

à l'exception de :

- Mme Laurence LEGRAND qui a donné pouvoir à M. MARTIN Jean
- Excusé : Frédéric LEBEAU.

Bérénice JOLIBOIS a été élue secrétaire de séance.

Après présentation par Monsieur le Maire, du procès-verbal du conseil municipal qui a eu lieu le 25 mai 2016, le conseil l'approuve à l'unanimité.

Délibération I: Délibération de location de la salle polyvalente à titre gratuit

M. le Maire présente les demandes d'utilisation de M. Hervé GAUDRE, pour le week-end du 05 au 06 juillet 2016 et de M. Christian CLAIRE, pour le week-end du 02 au 03 juillet 2016.

Il est proposé que le personnel et les membres du Conseil Municipal puissent obtenir à titre gratuit la salle des fêtes une fois par an.

Il est demandé au conseil municipal d'accorder à titre exceptionnel et gratuit la location de la salle polyvalente une fois par an aux conseillers municipaux et au personnel.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération II: Nomination d'un remplaçant du délégué au SISCO

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que par délibération en date du 28/03/2014 le conseil municipal a désigné pour représenter la commune de Ferrières au SISCO de PISSY Mme Yasmine BETHOUART et Mme Bérénice JOLIBOIS.

Suite à la démission de Mme Bérénice JOLIBOIS, il expose la nécessité de nommer un nouveau délégué au SISCO de PISSY en remplacement.

Suite à un appel à candidature, M. Christian CLAIRE propose sa candidature.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération III: Validation du devis Signature pour les travaux sur le CD 211

Le Maire présente au conseil municipal M. le Maire présente au conseil municipal le devis réalisé par la société Signature relatifs aux travaux sur le CD 211, pour la signalétique de stationnement (7 barrières, 19 stationnements, trottoirs) d'un montant de 3 223,60 € HT soit 3 862,32€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à faire réaliser lesdits travaux et à inscrire la somme de 3 223,60 € HT soit 3 862,32 € TTC au compte 2156.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération IV : Validation devis service des eaux

M. le Maire présente au conseil municipal le devis réalisé par la société Hydro TP relatif aux travaux du service des eaux pour le diagnostic de recherche de panne sur l'armoire électrique de la station de pompage d'un montant de 280 € HT soit 336 € TTC.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser à l'unanimité le Maire à faire réaliser lesdits travaux et à inscrire la somme de 336 € TTC au compte 2156

Voté à l'unanimité des présents

Délibération V : Validation du rapport du service des eaux 2015

Le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activités sur l'eau 2015.

Il est demandé au conseil municipal d'adopter à l'unanimité le rapport d'activités sur l'eau 2015.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VI : Validation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) 2015 au service des eaux

M. le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Il est proposé au conseil municipal de:

- ✓ **ADOPTER** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- ✓ **DECIDER** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDER** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VII : Validation du compte-rendu d'activité de la concession GRDF 2015

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte-rendu d'activités 2015 de la concession GrDF.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver à l'unanimité le compte-rendu d'activités 2015 ainsi présenté.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VIII : Validation du rapport annuel 2015 du CNAS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2015 dressé par le Comité National d'Action Sociale.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver à l'unanimité le rapport annuel 2015 du CNAS.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération IX : Présentation du rapport d'activité 2015 du CAUE80 et présentation du programme prévisionnel 2016

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel d'activités 2015 dressé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver à l'unanimité le rapport annuel d'activités 2015 du CAUE80.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VIII : Demande de subvention du centre de loisirs de Molliens-Dreuil

Le Maire présente la demande de subvention de fonctionnement du centre de loisirs de Molliens-Dreuil pour les vacances scolaires de juillet 2016.

Il présente le courrier transmis par Mme Justine DOUCHET, Directrice du centre de loisirs de Molliens-Dreuil, sollicitant une prise en charge financière pour les 2 familles Ferrières qui souhaitent inscrire leurs enfants.

Il est rappelé que la commune n'a pas pour habitude de subventionner les autres centres de loisirs, la commune ayant son propre centre de loisirs et participant déjà financièrement à l'association « Les Petits Bouts de Choux » qui gère le centre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de se prononcer contre cette demande de subvention.

Refus à l'unanimité des présents

Informations et questions diverses :

- **Question diverse I** : Organisation du 14 juillet 2016
- **Question diverse II** • Information sur les difficultés à la bibliothèque
- **Question diverse III** : Position du conseil municipal concernant la proposition d'achat de M. Morel

➤ **Question diverse IV** : Majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

➤ **Rapports des commissions**

Information sur la procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en cours.

Séance levée à 23h00

Prochaine réunion de conseil municipal sur convocation en septembre 2016